

Lettre adressée aux candidats à l'élection présidentielle

Paris, le 16 mars 2012

Madame, Monsieur,

Tous les ans dans notre pays, 4 000 de nos concitoyens sont tués dans un accident de la route, un nombre équivalent restent handicapés à vie et des dizaines de milliers sont grièvement blessés.

Vous êtes candidat(e) à l'élection présidentielle et vous aurez pour mission, si vous êtes élu(e), de mettre en œuvre la politique de sécurité routière. Celle-ci aura comme objectif de sauver des vies et d'éviter les drames quotidiens qui touchent toutes les familles.

En effet, bien que le nombre des tués ait été divisé par deux en France depuis 2002, les accidents de la route constituent toujours la première cause de mortalité chez les 15-25 ans et représentent, tous âges confondus, la troisième cause de vies perdues dans notre pays.

Grâce au soutien de nos 100 000 adhérents et au relais de nos 101 Comités départementaux, notre association agit partout en France en mettant en œuvre des opérations d'éducation, de sensibilisation et de formation. C'est ainsi qu'elle forme chaque année plus de 1 300 000 enfants et jeunes aux risques de la circulation et sensibilise plusieurs dizaines de milliers de conducteurs, qu'ils soient seniors, infractionnistes ou salariés d'entreprises.

Notre conviction est que répression et prévention sont complémentaires. La répression et les contrôles ont un effet à court terme sur les comportements. Mais si l'on veut changer ceux-ci sur le long terme, il est absolument indispensable de faire comprendre les risques, d'expliquer la nécessité de règles et l'intérêt de les respecter.

Les dernières années ont montré que tout signal d'une baisse de la volonté politique se traduisait immédiatement et inéluctablement par une remontée du nombre de tués et de blessés.

C'est pourquoi il est essentiel à nos yeux, qu'en qualité de candidat à l'élection présidentielle, vous vous prononciez sans ambiguïté sur ce sujet.

Nous souhaitons donc obtenir des réponses au questionnaire joint avant le 10 avril 2012. Les réponses que nous recevrons feront l'objet d'une analyse approfondie et d'une publication de notre part.

Je vous remercie très vivement de l'attention que vous voudrez bien apporter à ce courrier et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

François Pierson
Président de l'association Prévention Routière